

ÎLE-DE-FRANCE Un guide pour concevoir des formations "compétences-clés"

Il a fallu deux ans de travail aux équipes du Cafoc (Centre académique de formation continue) de Paris pour élaborer un guide compétences-clés, destiné à tous les acteurs du champ de la formation : responsables RH, responsables formation, Opca, formateurs ou enseignants. À la fin du mois, il sera accessible sur un site dédié¹.

ploi" (voir encadré). Du reste, le Fonds social européen (FSE) a cofinancé le projet.

Pour créer un parcours de formation

Mais ce guide pratique vise surtout à accompagner pas à pas

un peu plus la frontière entre la formation initiale et la formation continue". Et d'ajouter : "Nous devons développer cette activité de conception et de mise à disposition d'outils. Il en va de notre mission de service public. Je suis convaincu que c'est un travail

LANGUEDOC-ROUSSILLON CONTRE L'ILLETTRISME

La région Languedoc-Roussillon dispose sur son territoire de cinq Centres de ressources illettrisme et apprentissage du français (CRIFA) – un par département –, et d'une coordination régionale assurée par le Carif, Atout métiers LR. "Partenaires des prescripteurs comme des formateurs, ils sont au cœur de l'ingénierie nécessaire aux acteurs en matière de repérage, d'orientation, d'élaboration de projets et d'innovation pédagogique", souligne le Carif. Qui met à leur disposition sur un site dédié¹ des éléments de définition, de repérage de l'offre de formation et de cadrage.

1. <http://illettrisme-analphabetisme.atout-metierslr.fr>

www2.atout-metierslr.fr

Définition européenne

"Nous avons voulu créer un outil vraiment pratique et convivial pour expliciter, en premier lieu, ce que sont les compétences-clés", explique Valérie Languet, conseillère en formation continue au Cafoc de Paris et co-conceptrice de ce guide. La notion est apparue dans les années 1990, quand les États membres de l'Union européenne ont constaté que les savoirs de base (lire, écrire et compter) étaient insuffisants pour accompagner les évolutions économiques et sociales. C'est ainsi que le Parlement européen a défini, en 2006, huit domaines de compétences "nécessaires à l'épanouissement et au développement personnel des individus, à leur inclusion sociale, à la citoyenneté active et à l'em-

les personnes ou les organismes souhaitant élaborer et/ou animer des formations aux compétences-clés. "Nous mettons gratuitement à leur disposition tous les outils d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique pour les aider à créer un véritable parcours de formation", poursuit Valérie Languet. Pour le directeur de l'académie de Paris, Claude Michellet, "les compétences-clés sont une nouvelle façon d'aborder les apprentissages, gommant

fondamental et précurseur de ce que nous devons faire."

Un Centre de ressources illettrisme

Le Cafoc de Paris avait une véritable légitimité pour élaborer un guide pratique Compétences-clés : avec les deux autres Cafoc d'Île-de-France, il a été mandaté par la Direccte pour créer un Centre de ressources régional illettrisme. Ce CDRI est notamment chargé d'informer les professionnels sur l'illettrisme et les compétences-clés, d'animer le réseau des prescripteurs et organismes de formation franciliens et de conseiller les entreprises – et les Opca eux-mêmes. Les compétences-clés et l'illettrisme figurent en effet parmi les priorités du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).

■ Sabine Germain

1. <http://guidecompetencescles.scola.ac-paris.fr>



HUIT DOMAINES DE COMPÉTENCES

- La communication dans sa langue maternelle ;
- la communication en langues étrangères ;
- la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et en technologies ;
- la compétence numérique ;
- la capacité d'apprendre à apprendre ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'esprit d'initiative et d'entreprise ;
- la sensibilité et l'expression culturelles.